

Rapport moral 2020

**Association Internationale
des Forêts Méditerranéennes**

Avril 2021





**ASSOCIATION
INTERNATIONALE
DES FORETS
MEDITERRANEENNES**

Rapport moral – année 2020

26^e Assemblée Générale de l'AIFM

Par visioconférence le 27 avril 2021

BILAN DE L'ANNÉE 2020

La pandémie causée par le SARS-CoV-2 fera date dans l'histoire de l'humanité avec un impact important sur nos vies et des conséquences économiques, sociales et sanitaires hors-normes. C'est dans ce contexte que s'est fait entendre le concept de « *One Health* », soit la prise de conscience des liens étroits et de l'interdépendance entre la santé humaine, celle des animaux et celle des écosystèmes. De plus, marqué par ces confinements et couvre-feu, chacun a pu apprécier l'importance des espaces verts, tels que les forêts urbaines et péri-urbaines.

Les restrictions de déplacement et la fermeture des frontières ont largement impacté nos activités, nous obligeant à nous adapter à ce nouveau contexte. Malgré tout, l'Association Internationale des Forêts Méditerranéennes (AIFM) a pu poursuivre ses missions en :

- facilitant l'échange des connaissances relatives aux milieux naturels et forestiers des pays à climat méditerranéen, ainsi qu'aux modes de gestion, de protection et de développement de ces milieux ;
- œuvrant à la promotion d'une coopération internationale pluridisciplinaire la plus directe et la plus large possible, intéressant les aspects environnementaux, techniques, socio-économiques de ces milieux et l'aménagement de ces territoires.

Fondée en 1996, l'AIFM est reconnue par les institutions nationales et internationales comme la seule organisation non-gouvernementale (ONG) à dimensions internationale et interdisciplinaire entièrement dédiée à la connaissance, à la gestion durable et à la protection des écosystèmes forestiers méditerranéens. Son cœur de métier est l'animation de réseaux en Méditerranée et l'ingénierie de projets de coopération.

En 2021, l'AIFM fêtera ses 25 années d'existence. 25 années de partage, d'échanges et de convivialité autour des forêts méditerranéennes.

Aujourd'hui, nous vous rendons compte de la gestion et de la situation morale et financière de l'association au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Le Président

Abdelhamid KHALDI



ASSOCIATION INTERNATIONALE DES FORÊTS MÉDITERRANÉENNES

Tél. : +33 (0)4 91 90 76 70– 14, rue Louis Astouin 13002 Marseille France - n° SIRET 411 404 346 000 16

Email : contact@aifm.org – Site Internet : <http://www.aifm.org>

La vie de l'association

Vie associative

La 25^e Assemblée générale ordinaire a eu lieu à distance avec vote par correspondance le 12 juin 2020.

Le Conseil d'Administration s'est réuni par visioconférence le 6 mai 2020 et le 21 septembre 2020. Enfin, le Bureau s'est réuni le 12 juin 2020 par visioconférence.

Dispositif Local d'Accompagnement

En 2020, l'AIFM a pu bénéficier d'un appui de France Active PACA pour une analyse économico-financière, débouchant notamment sur des offres de prêt (réalisées en 2021).

L'AIFM a aussi bénéficié d'un Dispositif Local d'Accompagnement. Il s'agit d'un dispositif public, coordonné par France Active PACA, dédié aux structures employeuses de l'Économie Sociale et Solidaire qui ont la volonté de consolider leur activité ou qui s'interrogent sur leur stratégie de développement.



Accueil de jeunes volontaires en mission de service civique

En 2019, l'AIFM a été agréée au titre de l'engagement de Service Civique.

L'équipe a ainsi pu accueillir une jeune volontaire française de novembre 2019 à mai 2020 pour l'appuyer dans son projet professionnel et soutenir les actions de l'AIFM.

Dans le cadre d'un partenariat signé avec France Volontaires, et dans l'objectif d'aider à la mobilité des jeunes en Méditerranée, une jeune tunisienne devait arriver à Marseille en mission de service civique en octobre 2020. Malheureusement, du fait de la deuxième vague épidémique et des restrictions décrétées, l'accueil de cette jeune volontaire a été décalé à 2021, dans l'espoir que la situation s'améliore et permette la réalisation d'une mission dans de bonnes conditions.

Webassoc.org

Au cours de l'année 2020, Webassoc.org le [web solidaire et bénévole](http://webassoc.org), association de professionnels du web, a appuyé bénévolement l'AIFM dans ses activités avec la conception de logos pour les projets en cours et à venir, ainsi que la refonte de notre site web (en cours).

L'AIFM tient à remercier vivement les bénévoles de Webassoc pour leur aide, leurs compétences et leur soutien !

webassoc.org
le web solidaire et bénévole

Nouvel agrément

Par arrêté préfectoral en date du 30 novembre 2020, l'AIFM a été agréée Association de protection de l'environnement dans le cadre régional.

Cet agrément permet à l'AIFM, entre autres, de participer à l'action des organismes publics concernant l'environnement, de défendre des intérêts collectifs ou encore de répondre à des appels d'offres spécifiques.



Pour rappel, l'AIFM est également membre du label 1% pour la planète qui reconnaît sa mission pour la protection de la planète et ouvre des possibilités de financement particulières.



Le projet Interreg MED INHERIT

Malgré la pandémie, le projet INHERIT « *Stratégies de tourisme durable pour conserver et valoriser le patrimoine naturel côtier et maritime de la Méditerranée* » a pu continuer ses activités.

Ce projet est mis en œuvre conjointement par l'AIFM et 14 partenaires étatiques, régionaux et thématiques issus de 10 pays méditerranéens (France, Grèce, Italie, Croatie, Slovénie, Espagne, Malte, Portugal, Chypre, Monténégro). Il est d'une durée de quatre ans et doit se terminer le 31 janvier 2022.

Le projet INHERIT cherche à alléger les pressions exercées par les activités économiques touristiques sur le patrimoine naturel côtier méditerranéen en améliorant le niveau de protection par le biais d'une combinaison d'approches ascendantes (« *bottom-up* »), de mesures politiques conçues spécifiquement pour les pays MED et de mécanismes de coopération transnationale. Cette approche INHERIT sera positive tant pour les habitats naturels que pour le tourisme, car elle permettra de :

- a) protéger le patrimoine naturel, améliorant sa qualité et augmentant ainsi l'attractivité pour les touristes ;
- b) tirer parti de la visibilité, améliorant ainsi la valeur de l'offre touristique.

Suite aux échanges de fin 2019, le site pilote de l'AIFM dans le cadre du projet INHERIT a été choisi : il s'agit du site de la Côte Bleue, à l'Ouest de Marseille. L'accord officiel du propriétaire des terrains, à savoir le Conservatoire du Littoral, a été acté dans un courrier en date du 10 janvier 2020.



Figure 1 : Installation d'un système de comptage sur le sentier de la Calanque de la Vesse

Ainsi, de février à août 2020, l'AIFM a fait poser sur ce site pilote, plus précisément sur le massif des communes du Rove et d'Ensuès-la-Redonne, un total de 10 systèmes de comptages Eco-Compteur. Ces équipements ont pour but de quantifier le nombre de passants sur les sentiers de la Côte Bleue à différents points stratégiques pour adapter la réponse et les aménagements permettant de réduire et d'atténuer les impacts négatifs sur l'environnement.

A la suite de ces travaux, une journée d'information sur le projet a été réalisée à la Mairie d'Ensuès-la-Redonne le 16 octobre 2020, ainsi qu'une conférence de presse au cours de laquelle les premiers résultats des comptages ont été communiqués et le procès-verbal de remise a été signé, permettant le transfert de la propriété des équipements au Conservatoire du Littoral.

Enfin, rédigé un « *rapport d'analyse politique sur protection du patrimoine naturel méditerranéen contre les effets du tourisme de masse* ». Pour permettre une meilleure diffusion de cette analyse, l'AIFM a traduit ce rapport en français et l'a diffusé auprès des parties prenantes du projet et de son réseau en novembre 2020.

Plus d'informations sur <https://inherit.interreg-med.eu>.





Cofinancé par le programme Erasmus+ de l'Union européenne

Le projet MEDLENTISK

Soutenu par le programme européen Erasmus +, le projet « MEDLENTISK : *Partenariat pour un échange de bonnes pratiques sur l'huile fixe de lentisque, un produit forestier non-ligneux emblématique en Méditerranée* » a débuté le 1^{er} septembre 2020 et se terminera le 31 décembre 2021, soit une durée de 16 mois.

Impliquant 6 partenaires de 5 pays méditerranéens (France, Grèce, Italie, Tunisie, Turquie), ce projet souhaite favoriser les échanges de bonnes pratiques sur le pourtour de la Méditerranée au sujet du méconnu pistachier lentisque et son huile fixe.

Sa production s'effectue encore à ce jour de manière traditionnelle ce qui influe sur le rendement et la qualité du produit extrait. La composition et les vertus thérapeutiques de cette huile demeurent aussi très peu étudiées, alors que l'on trouve cet arbuste sur l'ensemble de la zone méditerranéenne et qu'il semble posséder des qualités.

Pour ce faire, ces 6 partenaires se sont regroupés afin d'améliorer l'intérêt et l'accès aux connaissances scientifiques et pratiques sur l'huile fixe de lentisque.



Figure 2 : *Pistacia Lentiscus* L.

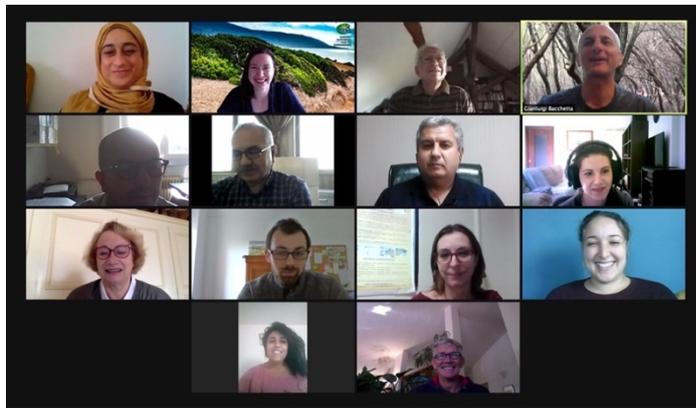


Figure 3 : Photo de famille de la 2^{ème} visioconférence MEDLENTISK du 19 novembre 2020

Du fait de la pandémie, la fermeture des frontières et les restrictions de déplacement, les partenaires du projet MEDLENTISK n'ont pas pu se réunir « physiquement » comme prévu mais ont pu se retrouver à deux reprises en 2020 par visioconférences pour organiser au mieux les activités en cette période compliquée.

Ainsi, la date du premier événement conjoint d'apprentissage a pu être arrêtée pour avril 2021 à La Canée (Grèce) si les conditions le permettent.



La recherche de nouveaux projets

Plusieurs propositions de projets ont été développées au cours de l'année 2020, que ce soit avec des organisations partenaires qui ont directement pris contact avec l'AIFM pour élaborer une proposition, ou inversement, avec des organisations de son réseau auxquelles l'AIFM a fait appel pour réfléchir à la mise en place de nouvelles activités.

Outre le projet MEDLENTISK, d'autres activités ont pu voir le jour en 2020 mais pour une mise en œuvre en 2021 et 2022.

Le projet RESTOR'MED FORESTS



Grace au soutien de la Fondation Groupe EDF, le projet « RESTOR'MED FORESTS Morocco » a démarré en janvier 2021 pour une durée de 2 ans. Ce projet participe à la restauration des écosystèmes forestiers méditerranéens du Parc National de Talassemtane (Maroc), en lien avec la « *Décennie 2021-2030 des Nations Unies pour la restauration des écosystèmes* » et la nouvelle stratégie nationale marocaine « *Forêts du Maroc 2020-2030* ». La flore de ce Parc compte 11 espèces forestières majeures dont le sapin « *Abies maroccana* », endémique et emblématique.

L'objectif de ce projet est d'atténuer les effets du changement climatique sur ces forêts en y favorisant l'adoption de bonnes pratiques de gestion durable et en y restaurant les paysages forestiers, avec l'appui des populations locales comme véritable acteur de développement de leur territoire.

En lien avec le Département des Eaux et Forêts du Maroc, l'École Nationale Forestière d'ingénieurs de Rabat-Salé, l'Association Marocaine des Sciences Régionales et l'Association de Talassemtane pour l'Environnement et le Développement, un projet de restauration écosystémique sera conçu courant 2021 pour reconstruire un espace naturel dégradé du Parc National de Talassemtane et l'orienter vers un état de référence déterminé en mettant en place les catalyseurs des processus écologiques nécessaires pour son fonctionnement équilibré.



Figure 4 : Pâturage dans le Parc National de Talassemtane



Le protocole d'accord avec la FAO

L'AIFM a signé le 3 décembre 2020 un protocole d'accord avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) pour apporter un appui à la composante régionale méditerranéenne du projet « *L'Accord de Paris en action : intensifier la restauration des forêts et des paysages pour atteindre les objectifs des contributions déterminées au niveau national* » financé dans le cadre de l'*International Climate Initiative* (IKI).

A ce titre, l'AIFM organisera les activités suivantes en lien étroit avec l'équipe FAO du Mécanisme de Restauration des Forêts et des Paysages et d'autres partenaires techniques impliqués :

- une session de formation d'une semaine sur la restauration des forêts et des paysages au Maroc en 2021 ;
- un pavillon sur les forêts méditerranéennes au Congrès mondial de la Nature de l'UICN qui soit se tenir à Marseille (France) en septembre 2021 ;
- deux visites d'échanges entre pays méditerranéens sur le thème de la restauration des forêts et des paysages en 2021 et 2022 ;
- un pavillon méditerranéen au XV Congrès Forestier Mondial qui doit se tenir à Séoul (République de Corée) en mai 2022.



Federal Ministry for the
Environment, Nature Conservation,
Building and Nuclear Safety

INTERNATIONAL CLIMATE INITIATIVE (IKI)



La mise en place du « Consortium Méditerranéen pour la Biodiversité »

Face aux nombreux défis de la région méditerranéenne, 6 organisations internationales se sont associées pour mettre en commun leurs compétences, leurs expériences, leur savoir-faire et leurs connaissances scientifiques au service d'un objectif commun et d'une vision régionale : le développement de solutions innovantes aux problèmes de conservation de la biodiversité et de gestion des ressources naturelles en Méditerranée.

Ces 6 organisations sont l'Initiative MedWet, le Réseau des Aires Marines protégées de Méditerranée (MedPan), l'Initiative pour les Petites Îles en Méditerranée (PIM), la Tour du Valat (TdV), le Centre de Coopération pour la Méditerranée de l'UICN, et l'Association Internationale des Forêts Méditerranéennes (AIFM), ceci avec le soutien du Conservatoire du littoral.

Un premier projet conjoint devrait porter sur les Solutions fondées sur la Nature dans les zones côtières en Méditerranée, cofinancé par l'Agence Française de Développement (AFD) et le Fonds Français pour l'Environnement Mondial (FFEM).

Ces 6 organisations signeront à Marseille le 12 Mars 2021 un Mémorandum de collaboration pour lancer officiellement le Consortium Méditerranéen pour la Biodiversité au cours d'une conférence de presse.



MedWet



PIM
INITIATIVE



ASSOCIATION
INTERNATIONALE
DES FORETS
MEDITERRANEENNES

Les congrès internationaux

Avec la pandémie et la fermeture des frontières, le calendrier des manifestations internationales a été fortement perturbé au cours de l'année 2020.

Toutefois, l'AIFM a pu participer au Comité des forêts (COFO) de la FAO qui s'est réuni virtuellement du 5 au 9 octobre 2020 et à la conférence du MedECC « Méditerranée : l'expertise scientifique pour les décideurs » sur les enjeux climatiques et environnementaux qui s'est tenue en ligne du 16 au 18 novembre 2020.

Pour rappel, l'AIFM a le statut d'observateur auprès des organismes suivants :



Remerciements

L'AIFM tient à remercier chaleureusement les partenaires et contributeurs qui lui ont permis de réaliser l'ensemble de ces activités en 2020 :

